

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des citoyens, ce 9^e jour du mois de novembre 2015, à 19 heures sous la présidence de son Honneur le maire, monsieur Paul-Arthur Blais.

Sont présents : Mme Gina Samson
MM. Rémi Whittom
Christian Grenier
Alain Delarosbil
Frédéric Delarosbil
Hébert Huard

Est absent : M. Alain Delarosbil

Sont également présents madame Annie Chapados, directrice des finances et trésorière ainsi que madame Marie-Andrée Henry, assistante greffière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance à 19 heures et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, constate que le quorum est atteint.

3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal du 13 octobre et du 5 novembre 2015
5. Dépôt de documents et de correspondance
6. Avis de motion – Règlement ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 2016 et fixer le taux de la taxe foncière générale et spéciale ainsi que les tarifs de compensation pour les services d'aqueduc, d'égout, la collecte d'ordures, de recyclage et de matériaux secs
7. Adoption du règlement d'emprunt 2015-416 concernant l'acquisition d'un camion 10 roues
8. Acceptation d'offre de service – Camion 10 roues
9. Acceptation d'offre de service – Complexe sportif
10. Adoption du calendrier des séances du conseil 2016
11. Suivi sur la politique d'économie d'eau potable
12. Renouvellement de l'adhésion à la Fédération québécoise des municipalités
13. Révision budgétaire 2015 – Office municipal d'habitation
14. Réseau gaspésien de bornes de recharge à courant continu (BRCC)
15. Correction des résolutions 2015-10-190 et 2015-10-191
16. Rapport des conseillers
17. Adoption des comptes à payer
18. Suivi du budget
19. Affaires nouvelles
20. Période de questions des citoyens au président du conseil
21. Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Rémi Whittom et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2015-11-208 4- **ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 13 OCTOBRE ET DU 5 NOVEMBRE 2015**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, fait le suivi des procès-verbaux des réunions du conseil municipal tenu les 13 octobre et 5 novembre 2015. La lecture des procès-verbaux est exemptée puisque les conseillers ont reçu les exemplaires il y a au moins 24 heures. Il est proposé par monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité que ces procès-verbaux soit adoptés tels qu'ils ont été rédigés.

5- **DÉPÔT DE DOCUMENTS OU DE CORRESPONDANCE**

- Analyse des soumissions - Complexe sportif (appel d'offres 21-09-23-10-2015)

2015-11-209 6- **AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET D'ÉTABLIR LE BUDGET DE L'ANNÉE FINANCIÈRE 2016 ET FIXER LE TAUX DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE ET SPÉCIALE AINSI QUE LES TARIFS DE COMPENSATION POUR LES SERVICES D'AQUEDUC, D'ÉGOUT, LA COLLECTE D'ORDURES, DE RECYCLAGE ET DE MATÉRIAUX SECS**

Avis de motion est donné par monsieur Frédéric Delarosbil qu'à une séance subséquente, soit le 17 décembre prochain, le conseil municipal adoptera le règlement ayant pour objet d'établir le budget de l'année financière 20156 et fixer le taux de la taxe foncière générale et spéciale ainsi que les tarifs de compensation pour les services d'aqueduc, d'égout, la collecte des ordures, de recyclage et de matériaux secs.

2015-11-210 7- **ADOPTION – RÈGLEMENT D'EMPRUNT 2015-416 CONCERNANT L'ACQUISITION D'UN CAMION 10 ROUES**

Il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité de reporter l'adoption du règlement d'emprunt 2015-416 concernant l'acquisition d'un camion 10 roues.

2015-11-211 8- **ACCEPTATION D'OFFRE DE SERVICE – CAMION 10 ROUES**

Il est proposé par madame Gina Samson et résolu à l'unanimité de reporter l'adoption de l'acceptation d'offre de service concernant le camion 10 roues.

2015-11-212 9- **ACCEPTATION D'OFFRE DE SERVICE – COMPLEXE SPORTIF**

CONSIDÉRANT QUE la ville de Paspébiac a lancé un appel d'offres le 21 septembre dernier concernant la conception, la planification et la réalisation du projet de Complexe sportif;

CONSIDÉRANT QUE la Ville a effectué l'ouverture des soumissions le 5 novembre dernier;

CONSIDÉRANT QUE cinq soumissionnaires ont déposé leur offre de service, soit *Le Groupe Axor expert conseil, Duotech Construction, Pomerleau, Lainco et Honco LFG*;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse des soumissions a été faite le 6 novembre 2015;

CONSIDÉRANT QUE l'analyse recommande d'accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme dont l'offre de service détient la plus haute note coté qualitatif, soit *HONCO LFG*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Rémi Whittom, appuyé par monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité d'autoriser la direction municipale à établir le protocole d'entente visant à accorder le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, et ce, pour un montant maximal de 8 135 025 \$ après les taxes applicables et conditionnellement à ce que le règlement d'emprunt 2015-417 en lien avec les présentes soit accepté par le Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.

2015-11-213 10- ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2016

CONSIDÉRANT QUE l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

CONSIDÉRANT QU'en vertu de cette même loi, le conseil doit tenir une séance ordinaire tous les mois de l'année;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil municipal ont choisi de tenir les séances ordinaires du conseil municipal le deuxième lundi de chaque mois;

CONSIDÉRANT ces paramètres, les séances ordinaires se tiendront donc en 2016 aux dates suivantes : le lundi 11 janvier, le lundi 8 février, le lundi 7 mars, le lundi 11 avril, le lundi 9 mai, le lundi 13 juin, le lundi 11 juillet, le lundi 8 août, le lundi 12 septembre, le mardi 11 octobre, en raison de la fête légale de l'Action de grâce le lundi précédant, le lundi 14 novembre et le lundi 12 décembre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Rémi Whittom et résolu à l'unanimité d'adopter le calendrier tel que présenté;

QUE les séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2016 se tiendront aux dates mentionnées ci-dessus et débiteront à 19 heures à la salle municipale de la Maison des Citoyens, située au 5, boulevard Gérard-D.-Levesque Est à Paspébiac;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le greffier conformément à la loi qui régit la Ville.

2015-11-214 11- SUIVI POLITIQUE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

CONSIDÉRANT QUE la ville de Paspébiac souhaite assurer un réel smv1 de la Politique d'économie d'eau potable,

CONSIDÉRANT QUE la ville de Paspébiac en lien avec les objectifs de réduction de la consommation d'eau potable sur son territoire

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité de mandater la direction générale et le service technique et de la qualité de vie afin de prendre les moyens de mesurer et d'éliminer les fuites du réseau d'aqueduc d'ici la fin du mois de novembre, d'identifier les grands consommateurs et de fournir un estimé des coûts liés à l'implantation de compteurs d'eau auprès de ces grands consommateurs sur le territoire de Paspébiac.

2015-11-215 12- RENOUVELLEMENT DE L'ADHÉSION À LA FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS

CONSIDÉRA NT QUE la ville de Paspébiac doit être membre de l'une des deux unions municipales au Québec;

CONSIDÉRA NT QUE la ville de Paspébiac est membre de la Fédération québécoise des municipalités depuis des années;

CONSIDÉRA NT QUE la F.Q.M. représente, entre autres, l'ensemble des municipalités et villes de petites dimensions au Québec;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Gina Samson, appuyé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité de renouveler l'adhésion de la ville de Paspébiac à la Fédération québécoise des municipalités, ce qui représente un coût annuel de 2 684,02 \$.

2015-11-216 13- RÉVISION BUDGÉTAIRE 2015 – OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

À la suite de la révision budgétaire de la Société d'habitation du Québec en date du 8 octobre 2015, il est proposé par monsieur Hébert Huard, appuyé par monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité que la Ville participe à la hauteur de 10 % du budget révisé 2015 de l'Office municipal d'habitation, soit un montant supplémentaire de 410,00 \$

2015-11-217 14- RÉSEAU DE BORNES DE RECHARGE À COURANT CONTINU (BRCC)

CONSIDÉRANT QU'Hydro-Québec, via le Circuit Électrique, est en plein déploiement d'un réseau de bornes de recharges à courant continu (BRCC) sur tout le territoire québécois;

CONSIDÉRANT QUE des bornes seront installées à des endroits stratégiques et dans un ordre permettant de relier les centres urbains au reste du territoire québécois;

CONSIDÉRANT QUE le corridor Québec-Rimouski devrait voir le jour rapidement;

CONSIDÉRANT QUE le déploiement de BRCC en Gaspésie se verrait relégué à un futur éloigné dans le cadre d'un modèle d'affaires classique;

CONSIDÉRANT QUE l'objectif même des BRCC est d'offrir un temps de recharge court et pratique afin d'étendre l'autonomie des véhicules électriques de manière à franchir de grandes distances dans des délais acceptables;

CONSIDÉRANT QUE la Corporation de développement de Saint-Maxime-du-Mont-Louis propose de piloter le projet d'un réseau gaspésien de BRCC qui permettra d'étendre le rayon d'autonomie des véhicules électriques actuels à l'ensemble du circuit routier régional;

CONSIDÉRANT QUE le projet consiste à doter la Gaspésie d'un circuit de 11 bornes BRCC;

CONSIDÉRANT les ententes avec les localités de Gaspé, Percé, Chandler, Paspébiac, New Richmond, Pointe-à-la-Croix et Amqui;

CONSIDÉRANT QU'aucun apport financier n'est demandé aux municipalités ciblées pour l'installation de la borne;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit désigner un espace de stationnement où il est possible qu'Hydro-Québec s'y raccorde en 600 volts;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Rémi Whittom et résolu à l'unanimité.

2015-11-218 15- CORRECTION DES RÉOLUTIONS 2015-10-190 ET 2015-10-191 – BAIL EMPHYTÉOTIQUE

CONSIDÉRANT QUE la ville de Paspébiac a adopté à la séance ordinaire du conseil, soit le 13 octobre dernier, les résolutions 2015-10-190 et 2015-10-191 concernant l'autorisation de signature du bail emphytéotique de la Commission scolaire René-Lévesque;

CONSIDÉRANT QUE la Ville doit apporter certaines corrections à ces résolutions afin d'y ajouter la partie des lots 371 et 396 et de corriger le lot 347B-1 par 374B-1;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité.

12- RAPPORT DES CONSEILLERS

Rapport du conseiller – Rémi Whittom

Aréna

La Ville a reçu les soumissions concernant l'appel d'offres, et ce, un peu plus tard vu les addendas déposés. Cinq soumissionnaires ont déposé leur offre de service. Il s'agit d'une entreprise gaspésienne qui a été le plus bas soumissionnaire conforme, soit l'entreprise LFG en groupement avec la compagnie Honco de Lévis. Il reste deux semaines avant de rencontrer le public aux séances d'informations, ensuite aura lieu l'adoption du règlement ainsi que la journée du registre référendaire afin de laisser aux gens la possibilité de s'opposer au règlement d'emprunt concernant ce projet.

Monsieur Whittom a assisté à toutes les tables de travail du conseil municipal depuis la dernière séance ordinaire.

Rapport du conseiller Christian Grenier

Sécurité publique et service incendie

Voici les dernières interventions effectuées par le service incendie :

- 22 octobre : Investigation dans une résidence privée à Hope à la suite de la détection de fumée;
- 25 octobre : Entraide avec le camion-citerne à Bonaventure, secteur Thivierge;
- 30 octobre : Intervention à Saint-Godefroi sur la route de l'Église où un arbre d'est rabattu sur un fil électrique;
- 4 novembre : Intervention sur les lieux d'un accident impliquant une automobile et un chevreuil sur la 9^e rue à Paspébiac;

Les visites résidentielles par les pompiers demeurent à être finalisées sur l'avenue Huard qui sera fait au courant des prochaines fins de semaine.

Comité intermunicipal de Sécurité incendie

Une nouvelle rencontre du comité intermunicipal aura lieu le 17 novembre prochain.

Rapport du conseiller Frédéric Delarosbil

Déneigement

Le déneigement sera finalement continué par les employés de la ville de Paspébiac.

L'analyse du camion 10 roues est complète mais il manque quelques informations afin de prendre la décision finale.

D'autres appels d'offres sont à venir afin de renouveler la flotte qui est désuète en plus que le déneigement restera en régie.

Rue Day

L'analyse est déposée au conseil municipal. Afin de la restaurer, il faudra à la Ville plus d'un million. Elle a été restaurée temporairement pour cette année, le conseil devra se pencher sur la question prochainement.

Galas

Monsieur Delarosbil tient à féliciter les Grands de Paspébiac et a représenté la ville de Paspébiac au Gala Reconnaissance de la Chambre de commerce de la Baie-des-Chaleurs.

Rapport de conseiller – Hébert Huard

Orientation du Centre culturel

Une deuxième rencontre a eu lieu quant au comité d'orientations du Centre culturel et les points discutés étaient :

- Mission de la Politique culturelle
- Entente avec le conseil municipal
- Comité des Moussaillons
- Bilan financier

Centre de plein air Les Monticoles

La saison hivernale s'en vient, le tout se prépare.

Office municipal d'habitation

Monsieur Huard n'a pas pu être présent à la dernière réunion, par contre le résumé de la prochaine réunion sera fait à la prochaine séance du conseil

Rapport de la conseillère – Gina Samson

Maison des jeunes

Les travaux sont finalement terminés, seule l'activation de la porte-feu demeure à faire. Le déménagement s'enclenchera lentement. Un protocole d'entente est soumis et à signer. Les activités de la Maison des jeunes devraient normalement s'effectuer au nouveau local sous peu. Une fois emménagés dans leur nouvel espace, les jeunes inviteront la population à une journée porte ouverte afin de vous faire découvrir ce nouveau milieu dédié à nos jeunes.

Site historique

Une rencontre du conseil d'administration a eu lieu le mardi 3 novembre. Les activités qui se sont déroulées durant la saison furent à la hausse dans tous les secteurs :

- en ce qui a trait aux visiteurs, une augmentation de 21 % est notée pour la période de mai à octobre;
- concernant la boutique, elle a connu une augmentation moyenne de 34.5 %;
- finalement, le restaurant l'Ancre a bénéficié d'une augmentation de 17,6 % de son achalandage durant la saison.

À noter que le mois de septembre a connu son plus haut taux d'achalandage avec 1935 visiteurs et une augmentation moyenne de 50 % quant au restaurant et à la boutique. Ce qui signifie que les visiteurs voyagent de plus en plus tardivement en saison, du moins pour les réservations de groupes.

De plus, lors de la soirée reconnaissance tenue le 29 octobre dernier, dans le cadre de la semaine du patrimoine, le conseil d'administration du Site historique a reçu le prix Reconnaissance associative pour le rayonnement du Site dans le milieu culturel et touristique. Rayonnement qui voyage puisque le Site a reçu la visite de huit journalistes en provenance de grands journaux de France, le 21 septembre dernier. Il s'agit d'une rencontre qui devrait avoir des répercussions pour notre région. Ce qui n'est pas à négliger.

Dossier Comité des relations de travail avec les syndiqués

Une prochaine rencontre est prévue le mardi, 17 novembre dans ce dossier.

Comité d'orientation du Centre culturel

Une deuxième rencontre s'est tenue le jeudi 29 octobre. Il a été discuté entre autres points de l'identité à donner au Centre ou non. Le Centre culturel de Paspébiac étant maintenant connu de tous par cette appellation, nous ne voyons pas la nécessité de le renommer, du moins pour l'instant. Advenant le cas de commanditaires importants, nous pourrions revoir à ce moment-là la possibilité de personnaliser certaines salles du Centre par exemple. Une prochaine rencontre est prévue le lundi 16 novembre.

Comité de la politique culturelle

Pour faire suite au comité d'orientation du Centre culturel, il est primordial pour nous de revoir la politique culturelle existante et de mettre à jour les différentes orientations avec les acteurs de l'époque, qui ont bâti cette politique. Pour ce faire, une rencontre est donc prévue avec ceux-ci, jeudi le 19 novembre.

Comité de la bibliothèque municipale

Une rencontre du conseil d'administration de la bibliothèque municipale s'est tenue le jeudi 15 octobre dernier. Plusieurs activités intéressantes et familiales se déroulent à votre bibliothèque municipale. Ateliers de tricot, Cours de yoga, Matinées colorées, Activités passe-partout, Atelier bricolage de Noël, Activité Ratatam (programme d'activités physiques spécialement conçu pour les tout-petits) et Samedi-famille sont des activités qui vous offertes durant le mois de novembre.

Enquête sur la santé des jeunes du secondaire

Comme la jeunesse fait partie de mes dossiers en tant que conseillère, j'aimerais vous faire part d'un récent sondage effectué par l'Agence de la Santé et des Services sociaux. Elle a récemment publié les résultats d'une étude touchant 63 196 élèves à travers le Québec, dont 3804 jeunes de la Baie-des-Chaleurs, afin de connaître leurs habitudes de vie et de santé physique, dans un premier volet, et la santé mentale et psychosociale, dans un autre volet. En général les jeunes de la Baie-des-Chaleurs ne se distinguent pas des jeunes Québécois dans plusieurs domaines. Cependant, voici quelques indices supérieurs à la moyenne québécoise, à savoir :

- L'usage de la cigarette : 14 % des élèves fument alors qu'au Québec il s'agit de 11 %;
- Consommation d'alcool et de drogues :
71 % des élèves consomment de l'alcool alors qu'au Québec il s'agit de 60 %
33 % des élèves consomment de la drogue alors qu'au Québec il s'agit de 26 %

Tout n'est pas que négatif puisqu'en ce qui a trait à plusieurs volets, il existe plusieurs similitudes entre les deux territoires. Toutefois, l'ampleur de certains problèmes mérite réflexion en raison des conséquences majeures qu'ils peuvent avoir. Nous devons donc y réfléchir afin d'occuper nos jeunes de façon positive. Pour les gens intéressés à en savoir un peu plus, l'enquête est disponible sur le site internet de l'Agence de la santé et des services sociaux de la Gaspésie.

Finalement, elle invite les gens concernés par l'un ou l'autre des dossiers qui me sont confiés, à me faire part de leurs questionnements ou encore mieux de leurs bonnes idées.

Le mot du maire

Rapport de la Ville

Monsieur le maire invite les citoyens à venir assister au discours du maire qui aura lieu le 16 novembre 2015 à 19 heures ainsi qu'au dépôt du budget le 17 décembre prochain.

2015-11-219 13- ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Christian Grenier et résolu à l'unanimité que les comptes à payer pour le mois de septembre 2015 au montant de **339 689,84 \$** soient approuvés pour paiement.

2015-11-220 14— SUIVI DU BUDGET

Il est proposé par monsieur Hébert Huard et résolu à l'unanimité que le rapport « État des activités financières » en date du 30 septembre soit adopté.

15- AFFAIRES NOUVELLES

Aucune affaire nouvelle n'est apportée.

16- PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS AU PRÉSIDENT DU CONSEIL

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, répond aux questions des citoyens quant à l'ordre du jour présenté à la séance ordinaire.

2015-11-221 17- LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil que la séance soit levée. Il est 20 h 05.